



Le Maire de DRUELLE BALSAC

DRUELLE, le 31 décembre 2024

Objet : Convocation du conseil municipal

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance publique du Conseil Municipal le :

➤ **Jeudi 09 janvier 2025 à 20h30, salle du Conseil Municipal
Mairie - 2 rue du Stade**

Ordre du jour :

- 01- Désignation d'un référent déontologue
- 02- Centre de Gestion de la fonction publique : adhésion au service de médecine professionnelle 2025-2027
- 03- Marché 2024-04 rénovation énergétique Complexe sportif des sources : attribution du lot 4 : menuiseries extérieures et déclaration infructuosité du lot 5 : plâtrerie-isolation
- 04- Cession parcelle F n°818 à Puech de Grèzes
- 05- Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet pour accroissement temporaire d'activité
- 06- Restauration Haut-relief en bronze
- 07- Demande de subvention : aménagement de la cour de l'école Paul Cayla de Druelle
- 08- Demande de subvention : extension de la bibliothèque
- 09- Solidarité à la population de MAYOTTE
- 10- Questions diverses

Comptant sur votre présence,

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes cordiales salutations.

Le Maire, Patrick GAYRARD



NB : Article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : « Un conseiller municipal empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un même conseil municipal ne peut être porteur que d'un seul mandat. Le mandat est toujours révocable. Sauf en cas de maladie dûment constatée, il ne peut être valable pour plus de trois séances consécutives. »

POUVOIR (Article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

JE SOUSSIGNE.....

AGISSANT EN QUALITE DE.....

EMPECHE(E) D'ASSISTER A.....

QUI SE TIENDRA LE

DONNE POUVOIR POUR ME REPRESENTER, EMETTRE TOUT VOTE ET SIGNER TOUT DOCUMENT A

Signature : Faire précéder la signature
de la mention « bon pour pouvoir »

Fait à Le.....